



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Couvreur-zingueur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	1/50

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	21
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	43
Glossaire technique	44
Glossaire du REAC	47

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	3/50

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le nouveau millésime du Titre Professionnel de « Couvreur-zingueur » présente une configuration en quatre activités types au lieu de trois précédemment : une activité type portant sur la réalisation des abergements et l'évacuation des eaux pluviales a été intégrée.

L'évolution du titre professionnel porte également sur la troisième activité, maintenant dédiée à la couverture zinc, et qui inclut une compétence portant sur la mise en conformité du comble vis-à-vis de la performance énergétique. Cette compétence est de plus en plus prégnante et est maintenant fortement axée sur la mise en œuvre d'isolation réalisée par l'extérieur du comble, comme le sarking.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les entreprises qui emploient des couvreurs-zingueurs font généralement partie de SARL comptant un à neuf salariés. Le code de la Nomenclature d'Activité Française (NAF) 43.91B regroupe les activités de « Travaux de couverture par éléments ». Cette classe regroupe la couverture des toits, la mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie et le nettoyage des toitures. Les entreprises de ce secteur, qui emploient un peu plus de 35 000 personnes en 2019 réalisent majoritairement des travaux de rénovation, d'extension et de surélévations, mais également du neuf avec la couverture de maisons individuelles.

La veille sectorielle, les entretiens de type exploratoires menés avec des entreprises de plusieurs régions spécialisées dans la couverture par éléments, ainsi qu'une étude quantitative menée auprès de plus de cent vingt-cinq entreprises du secteur, révèlent que les activités du couvreur-zingueur sont toujours liées à la couverture en tuile mécanique, tuile plate, ardoises et zinc, sur des combles de formes simples ou diverses. Les évolutions portent sur :

- L'ajout de savoirs propres à chaque compétence : le savoir technique « Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité » a par exemple été ajouté dans toutes les compétences du couvreur-zingueur. Le métier étant beaucoup axé vers le port de charges, il a semblé important aux professionnels du secteur d'insister sur ce point et d'en faire un réel savoir-faire technique, afin de limiter les risques d'accident potentiels. Egalement, la compétence liée au montage, à l'utilisation et au démontage d'échafaudage comprend maintenant des connaissances relatives au travail en hauteur (utilisation des arrêts de chute, dispositifs d'ancrage pour les équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur), et le travail à proximité de réseaux.
- Des précisions techniques ajoutées dans la compétence liée à la performance énergétique du comble. Les entreprises de couverture réalisent majoritairement des travaux d'isolation qui touchent à la toiture. L'accent est donc porté sur l'isolation réalisée depuis l'extérieur du comble, de type sarking. Des savoirs indispensables pour cette compétence, relatifs à la ventilation de la couverture et à la condensation dans un complexe de toiture ont été également ajoutés.
- La création d'un bloc de compétences portant sur le façonnage et la mise en œuvre des abergements et l'évacuation des eaux pluviales. Comme le montre le retour d'enquête, la grande majorité des entreprises réalisent ces travaux en propre et cela représente une part importante de leur activité. Des besoins en compétences ont été repérés par les professionnels, motivant cette création d'un bloc de compétences.
- La création d'un bloc de compétences uniquement tournée vers la couverture zinc, ce type de couverture présentant des techniques particulières de mise en œuvre. Ce bloc reprend les compétences communes liées au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages ainsi qu'à la performance énergétique du comble.

Le réexamen du titre professionnel retranscrit ce contexte.

Liste des activités

Ancien TP : Couvreur-zingueur

Activités :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	5/50

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

CCS :

- Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés liés à des éléments de couverture

Nouveau TP : Couvreur-zingueur

Activités :

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc
- Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	6/50

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		2	Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
		3	Poser des tuiles sur un comble à deux versants
		4	Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants
2	Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		5	Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
		6	Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés
3	Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		8	Préparer un chantier de couverture en zinc
		5	Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
		9	Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés
4	Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales	1	Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
		10	Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures
		11	Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	8/50

FICHE EMPLOI TYPE

Couvreur-zingueur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le couvreur-zingueur réalise la mise hors d'eau de tous types de bâtiments, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation. Il prépare les supports et pose les éléments de couverture (ardoises, tuiles, tôles...), les protections des parties en saillie (rives, faitages, arêtières, égouts), l'étanchéité autour des pénétrations (cheminées, murs, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, fenêtres de toit...) et les systèmes d'évacuation d'eaux pluviales (gouttières et tuyaux de descente).

Pour les travaux de préparation, le couvreur-zingueur met en place les systèmes de sécurité collectifs, approvisionne les matériels et matériaux sur le chantier. Sur des chantiers de rénovation, en fonction de la commande, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation à l'intérieur ou sur le comble. Sur la charpente traditionnelle ou les fermettes, il pose selon les cas, l'isolation généralement par l'extérieur, de type sarking, l'écran de sous-toiture et le contre-lattage. Il trace les pureaux et cloue les liteaux sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il installe les gouttières, les chéneaux et les tuyaux de descente. Ensuite, il pose des éléments de couverture (ardoise, tuile plate, tuile à emboîtement, tuile canal, feuilles de zinc façonnées), en utilisant les techniques de fixation spécifiques à chaque matériau (clou, crochet, cale, scellement), et au contexte de travail. Sur la couverture, les travaux dits de « zinguerie » concernent la réalisation de tous les abergements (mur, cheminée, châssis et pénétrations diverses...) et de tous les habillages en zinc (rives, main courante, noues...). Puis il réalise les protections (à sec ou par scellement) des faitages, rives, égouts, arêtières. Enfin, il démonte les éléments de sécurité, trie selon leur classe et évacue les déchets, les gravats et nettoie le chantier.

Au premier niveau de qualification, le couvreur-zingueur exerce toujours ses activités dans le cadre d'une équipe constituée généralement d'un responsable (le chef d'équipe ou le responsable de l'entreprise), d'un ouvrier professionnel ou d'un compagnon, et d'un ouvrier spécialisé. Les tâches qui lui sont confiées, par consignes orales journalières, sont « simples » et répétitives (brochage des matériaux, lattage, pose en plan carré).

Pour des raisons de sécurité et des difficultés de manutention, l'organisation de base de l'emploi repose sur une équipe constituée généralement de trois personnes. L'emploi comporte des déplacements (changements fréquents de chantier), les horaires sont en général réguliers. L'emploi s'exerce à l'extérieur, en grande hauteur et demande de l'agilité et le sens de l'équilibre. Il entraîne des conditions particulières de mise en œuvre des matériaux : travail à genoux, accroupi sur des surfaces en pente allant de quelques degrés jusqu'à la verticale. L'activité nécessite également d'intégrer aux conditions de travail celles aggravantes du climat (soleil, froid, pluie, vent, neige). L'emploi est réalisé dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Dans son environnement de production, le professionnel se trouve dans un contexte d'exécution de tâches techniques. Il n'assume pas de fonction d'encadrement ou d'animation d'une équipe. Cependant, il peut être amené à travailler avec des collaborateurs ou être en contact avec un public/clientèle en situation de handicap.

Le professionnel est sensibilisé :

- à ce que sont les principales catégories de handicap ;
- aux situations pouvant conduire à l'aménagement du poste de travail et à l'adaptation des organisations de travail ;
- aux précautions à prendre dans la relation interpersonnelle avec les collaborateurs ou le public/clientèle rencontré.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP),

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	9/50

- Entreprises artisanales du bâtiment second œuvre.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Couvreur,
- Couvreur ardoisier,
- Couvreur tuilier,
- Zingueur,
- Couvreur-zingueur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Arrêtés relatifs au travail en hauteur et à l'utilisation en sécurité d'échafaudages :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail, relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Articles R.4323-69 à R.4323-88 du Code du travail, relatifs au montage, démontage et à l'utilisation des échafaudages.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf

Poser des tuiles sur un comble à deux versants

Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

2. Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique

Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

3. Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Préparer un chantier de couverture en zinc

Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique

Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés

4. Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures

Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

Compétences transversales de l'emploi

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Niveau II (ouvrier professionnel) des conventions collectives nationales des ouvriers du

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	10/50

bâtiment (n° 3193 - IDCC 1596 pour les entreprises occupant jusqu'à dix salariés et n°3258 - IDCC 1597 pour les entreprises occupant plus de dix salariés).

Code(s) NSF :

232s--Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1610 Pose et restauration de couvertures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	11/50

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise la couverture de pavillons à une ou deux pentes, en assurant la pose et la fixation des éléments de couverture (tuile ou ardoise), sur le plan carré y compris les rives latérales et les faitages, techniquement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie...). Ensuite, il pose l'écran de sous-toiture et le contre-lattage, trace les pureaux et cloue les liteaux, sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes, et broche les éléments de couverture sur le comble. Il pose et fixe les éléments de couverture, tuiles ou ardoises et met en œuvre les façonnés pour traiter les égouts, rives et faitage associés à ces matériaux. Enfin, il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles à l'avancement au cours de la pose.

Il s'adapte aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil), et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives sont impérativement utilisées. Il porte les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent également l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Arrêtés relatifs au travail en hauteur et à l'utilisation en sécurité d'échafaudages :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail, relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Articles R.4323-69 à R.4323-88 du Code du travail, relatifs au montage, démontage et à l'utilisation des échafaudages.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
Poser des tuiles sur un comble à deux versants
Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	13/50

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	14/50

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur des charpentes à trois pentes et plus, le professionnel réalise la couverture des plans carrés en tuiles ou en ardoises, la protection des parties en saillie à l'aide d'accessoires (arêtier, noue, faîtage, rive, égout...), et le raccordement en zinc des pénétrations (cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...), techniquement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie). Ensuite, il trace les pureaux et cloue les liteaux, sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il pose les éléments de couverture tuiles ou ardoises et réalise la protection des égouts, des rives, des faîtages, des arêtiers et des noues, associés à ces matériaux. Il met en œuvre les abergements industrialisés ou préfabriqués des pénétrations (cheminée, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...). Enfin, il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Sur des chantiers de rénovation, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation du comble par l'extérieur, de type sarking. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles au cours de la pose.

Il s'adapte aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil) et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives sont impérativement utilisées. Il porte les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent également l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Arrêtés relatifs au travail en hauteur et à l'utilisation en sécurité d'échafaudages :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail, relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Articles R.4323-69 à R.4323-88 du Code du travail, relatifs au montage, démontage et à l'utilisation des échafaudages.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	15/50

Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés
Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	16/50

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise la mise hors d'eau de terrasses ou de combles à deux versants, à partir de feuilles ou de longues feuilles métalliques. Il réalise la couverture par la technique du tasseau ou du joint debout, la protection des parties en saillie (faîtage, rive, égout...) et le raccordement des pénétrations (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...).

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie).

Pour la pose sur tasseau ou en joint debout, il prépare le voligeage de la charpente sur lequel il trace et pose les éléments de couverture en feuilles ou longues feuilles métalliques, réalise la protection des rives, du faîtage. Pour les abergements des pénétrations (mur, cheminée, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...), il met en œuvre des éléments préfabriqués.

Sur des chantiers de rénovation, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation du comble par l'extérieur de type sarking ou équivalent.

Il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles à l'avancement au cours de la pose.

Il s'adapte aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil) et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives sont impérativement utilisées. Il porte les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent également l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les techniques utilisées et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Arrêtés relatifs au travail en hauteur et à l'utilisation en sécurité d'échafaudages :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail, relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Articles R.4323-69 à R.4323-88 du Code du travail, relatifs au montage, démontage et à l'utilisation des échafaudages.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	17/50

Préparer un chantier de couverture en zinc
Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	18/50

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 4

Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un cahier des charges et de consignes, et selon le type de support et de couverture mise en œuvre, le professionnel réalise la fabrication et la mise en œuvre des abergements. Il réalise l'évacuation des eaux pluviales en installant les gouttières et les tuyaux de descente, techniquement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Après avoir approvisionné, distribué et stocké judicieusement les matériaux sur le chantier, il participe à l'installation des équipements nécessaires à la protection et l'exécution du chantier (échafaudage, garde-corps, filet de protection, ligne de vie).

Pour la réalisation des abergements, il façonne, assemble et soude des tôles en prenant en compte les éléments de couverture mise en œuvre et les accidents de toiture rencontrés (souches de cheminée, éléments de ventilation sortant en toiture, ouvertures vitrées, murs...).

Il installe les éléments de gouttières et les assemble par soudo-brasage, pose les tuyaux de descente jusqu'aux avaloirs extérieurs afin de réaliser l'évacuation des eaux pluviales.

Il effectue les contrôles de pose, trie les chutes, évacue les gravats et nettoie le chantier. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Toujours en équipe de deux à trois salariés, le professionnel réalise avec maîtrise les tâches qui lui sont confiées dans les délais impartis. Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permettent de respecter les règles professionnelles. Il assure les contrôles à l'avancement au cours de la pose.

Il s'adapte aux contraintes d'approvisionnement, de délais, aux conditions climatiques (pluie, neige, vent, soleil) et aux matériels disponibles sur le chantier (monte-charges, camion-grue, grue à tour). Les règles d'utilisation des matériels sont strictes et les protections individuelles et collectives sont impérativement utilisées. Il porte les EPI pour se protéger contre les bruits (casque antibruit), les chutes de plain-pied (nettoyage de l'aire de travail), les poussières (masque, lunettes), les blessures (gants, chaussures de sécurité, lunettes), les chutes de hauteur (casque de chantier, harnais). Le travail en hauteur, le stockage des matériaux sur le comble et le travail en équipe nécessitent un respect rigoureux des règles de sécurité individuelles et collectives. Le respect du délai de livraison du chantier peut nécessiter des aménagements d'horaires (heures supplémentaires).

Le professionnel reçoit les consignes verbales directement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe, qui lui transmettent également l'ensemble des documents relatifs au chantier. Il rend compte de l'avancement des travaux en vue de leur suivi et de leur réception. Il reste à l'écoute des autres corps d'état et du client pour assurer la qualité du service. Avec les autres membres de l'équipe, il échange sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Arrêtés relatifs au travail en hauteur et à l'utilisation en sécurité d'échafaudages :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail, relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Articles R.4323-69 à R.4323-88 du Code du travail, relatifs au montage, démontage et à l'utilisation des échafaudages.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	19/50

Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	20/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et en s'équipant des EPI adéquats, monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied sous la responsabilité du chef monteur.

Réceptionner et stocker les éléments de l'échafaudage de manière rationnelle et sécurisée, en signalant et en mettant au rebut tout élément défectueux. Caler et implanter l'échafaudage en sécurité. Réaliser le montage de l'ensemble de l'échafaudage. Réaliser les ancrages au fur et à mesure de l'élévation, en nombre suffisant, conformément à la notice de montage. Utiliser et démonter cet échafaudage dans le respect de la recommandation R408. Le professionnel assure le montage et démontage d'un échafaudage de pied lorsqu'il accède à une toiture, réalise les débords de toiture, met en place les évacuations des descentes des eaux pluviales et, de manière générale, pour tous les travaux en hauteur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est réglementée par la recommandation CNAM R 408. Les salariés doivent avoir suivi une formation à cette compétence en adéquation avec le matériel utilisé dans l'entreprise. Le chef d'entreprise doit habiliter son personnel, au regard de la formation, au montage, démontage et utilisation d'un échafaudage. Les échafaudages sont généralement montés en extérieur, mais peuvent selon les cas être montés en intérieur. A l'extérieur, les aléas climatiques sont à prendre en compte, les vents violents peuvent provoquer le renversement de l'échafaudage, d'autant plus si celui-ci est bâché. La notice technique du fabricant indique les dispositions de fixation et de stabilisation selon les cas, mais également la vitesse des vents à partir de laquelle un échafaudage ne peut être monté ou utilisé. Cette notice doit être accessible en permanence, à disposition des monteurs, utilisateurs ou démonteurs d'échafaudages.

En équipe et selon les consignes du chef monteur, équipé de ses EPI, le professionnel procède au montage de l'échafaudage. Selon le type de garde-corps, il porte un harnais de sécurité (présence de garde-corps « montage en sécurité » ou non).

Avant toute utilisation, l'échafaudage est réceptionné par le responsable. Avant et pendant l'utilisation, le professionnel signale toute anomalie qu'il constate. Une fois les travaux réalisés et toujours sous la responsabilité de son chef d'équipe, il procède au démontage de l'échafaudage en respectant les consignes et en veillant en permanence à la sécurité de ses collègues et des personnes évoluant autour des aires de démontage.

Critères de performance

Les règles de sécurité sont connues et mises en œuvre, les EPI sont adaptés.

Le matériel est stocké de manière sûre et sécurisée.

L'emplacement de l'échafaudage est balisé et sécurisé.

Les pieds d'échafaudage sont implantés conformément aux instructions du chef monteur.

Le calage des pieds est conforme à la notice de montage, le sol est stabilisé.

Les échafaudages sont montés, démontés et utilisés selon la notice du fabricant.

Les ancrages sont réalisés à l'avancement.

Les accessoires tels que potence et pare-gravois font l'objet d'ancrages supplémentaires.

Les pièces défectueuses sont identifiées et mises au rebut.

Les délais impartis sont respectés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser ses EPI et les adapter selon les cas.

Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques (PPSPS par exemple).

Monter, utiliser et démonter un échafaudage selon une notice technique, conformément aux annexes 3 et 5 de la CNAM R 408.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	21/50

Mettre en œuvre les accessoires conformément à la notice technique (filets, potence, pare gravois).
Forer au moyen de matériel électroportatif dans des matériaux divers et utiliser les chevilles adaptées pour assurer des ancrages efficaces.
Signaler un élément d'échafaudage défectueux.
Baliser et sécuriser une aire de montage.
Stocker le matériel de manière rationnelle et sécurisée.
Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier du matériel nécessaire.
Prendre en compte les aléas climatiques dans l'organisation de son travail.
Intégrer la sécurité dans toutes les étapes de construction, d'utilisation et de déconstruction d'un échafaudage.

Communiquer et rendre compte à sa hiérarchie.
Suivre des modes opératoires.
Suivre les consignes de sa hiérarchie.

Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CARSAT, commission de sécurité des CSE par exemple).
Connaissance maîtrisée des calculs de base.
Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.
Connaissance des produits constitutifs d'un échafaudage.
Connaissance des textes réglementaires et normatifs relatifs aux échafaudages.
Connaissance des textes réglementaires et normatifs relatifs à l'utilisation des arrêts de chute, comme la R 431 de la CNAMTS.
Connaissance des textes réglementaires et normatifs relatifs aux dispositifs d'ancrage pour les équipements de protection individuelle contre les chutes, comme la R 430 de la CNAMTS.
Connaissance des textes réglementaires et normatifs relatifs à la préparation ou à l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	22/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, préparer le chantier de couverture d'un comble à deux versants en tuiles ou en ardoises pour un pavillon neuf.

Approvisionner les matériaux et installer les équipements de protection collective. Réaliser la pose de l'écran souple de sous-toiture, suivant le type de couverture et poser le contre-lattage. Après calcul du pureau, échantillonner et réaliser le liteauage. Réaliser le trait carré. Réaliser une pige et tracer les ournes sur le toit. Enfin, approvisionner et réaliser le brochage des matériaux de couverture selon les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe, sur des charpentes traditionnelles ou industrielles. Le travail s'effectue en extérieur et en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

Les protections collectives sont installées conformément aux règles de sécurité.

L'écran de sous-toiture est correctement posé.

La valeur du pureau est correctement déterminée.

La valeur des ournes est correctement déterminée.

Le premier liteau est correctement positionné.

Les liteaux sont correctement positionnés, alignés et fixés.

Les matériaux de couverture sont judicieusement stockés sur la charpente.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Poser un écran de sous-toiture souple.

Poser un contre-lattage.

Calculer un pureau.

Réaliser l'échantillonnage et ligner un toit à deux versants.

Clouer des lattes et des liteaux sur un toit.

Tracer le trait carré.

Réaliser la pige et tracer les ournes.

Brocher des tuiles sur un toit.

Manipuler avec dextérité des outils (marteau, cisaille, pince, scie...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de sécurité.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe.

Connaissance des matériaux de couverture.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et le déplacement sur un toit.

Connaissance de la documentation technique relative aux protections collectives.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	23/50

Connaissance des procédures de protection individuelle et collective.
Connaissance de la terminologie professionnelle dans le domaine de la couverture.
Connaissance des essences compatibles, la section des supports, les normes de clouage, la ventilation.
Connaissance des différents types d'égouts suivant le choix de pose.
Connaissance de la procédure de détermination du pureau et des ournes.
Connaissance des types d'écrans de sous-toiture et de leurs critères de pose.
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.
Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	24/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Poser des tuiles sur un comble à deux versants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, poser et fixer des tuiles sur des combles à un ou deux versants. Réaliser le plan carré, la protection des rives et du faîtage par des éléments industrialisés (tuile de rive et faîtères clouées ou scellées), selon les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes dont les pentes sont comprises entre 25 et 175 %, préalablement liteaunées, en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, visseuse, cisaille, pince...). Le travail s'effectue en extérieur et en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.
La pose du premier rang est techniquement recevable.
La pose et l'alignement des tuiles sont conformes aux règles techniques
Le traitement des rives ou du faîtage est techniquement conforme.
Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un égout droit en tuile.
Réaliser un plan carré en tuile.
Réaliser une rive droite (avec accessoires, débordante et à noquets) pour tuile.
Réaliser un faîtage (à sec et scellé).
Manipuler avec dextérité les outils (marteau, visseuse, coupe-tuiles...)
Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose.
Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.
Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.
Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.
Connaissance des critères de pose des tuiles en plan carré.
Connaissance des techniques et critères de réalisation des rives.
Connaissance des techniques et critères de réalisation des faîtages.
Connaissance de la mise en œuvre d'éléments intégrés dans une couverture en tuile (fenêtre de toit, panneau solaire, cheminée...) avec abergement préfabriqué.
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.
Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	25/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, poser et fixer des ardoises naturelles sur un comble à deux versants. Sur liteaunage ou voligeage, fixer au clou ou au crochet, en plan carré, les ardoises naturelles. Assurer la protection des rives (ardoise ou à noquet), et du faîtage (ardoise, métallique ou terre cuite), en respectant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes dont les pentes varient de 20 % jusqu'à la verticale. Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince...).

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

La pose et la fixation des doublis du premier rang sont conformes techniquement.

La pose et l'alignement des ardoises sont conformes aux règles de la profession.

Les rives débordantes ou à noquets sont techniquement recevables.

Le faîtage en linolet ou en zinc est techniquement conforme.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un égout droit en ardoise naturelle.

Réaliser un plan carré en ardoise naturelle.

Réaliser une rive droite débordante et à noquet en ardoise naturelle.

Réaliser un faîtage à linolet en ardoise naturelle.

Manipuler avec dextérité les outils (marteau, enclume, coupe ardoise).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des critères de pose des ardoises naturelles en plan carré.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des rives pour ardoises naturelles.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des faîtages pour ardoises naturelles.

Connaissance de la mise en œuvre d'éléments intégrés dans une couverture en ardoises naturelles (fenêtre de toit, panneau solaire, cheminée...).

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.

Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	27/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents techniques du chantier, réaliser l'isolation d'un comble permettant d'atteindre la performance énergétique visée.

Redresser la charpente en fonction des critères de recevabilité, en remplaçant si besoin certaines pièces (chevron, panne, chanlatte). Installer ou remplacer des habillages de débords de toit (bandeau, planche de rive...) et réaliser des coyaux. Assurer l'étanchéité à l'air du comble en respectant la ventilation de la couverture, poser un écran souple ou rigide. Réaliser l'isolation des combles par l'intérieur et maîtriser la réalisation de l'isolation de la toiture par l'extérieur, comme le sarking, en respectant les règles professionnelles et en conformité au cahier des charges de la commande.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité et les consignes d'un chef d'équipe. Il exerce cette compétence depuis l'extérieur, en hauteur sur la charpente existante, ou depuis l'intérieur du comble, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Les risques spécifiques à cette compétence pour la santé du professionnel sont liés à l'exposition aux fibres et poussières irritantes ou toxiques : laine minérale, ouate de cellulose par exemple. La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective. Leurs prescriptions sont données dans les fiches INRS : ED 93 pour la laine minérale, FT 282 pour la ouate de cellulose par exemple.

Critères de performance

La planitude générale du chevronnage et la fixation des pièces de charpente sont techniquement conformes.

La mise en œuvre des systèmes d'étanchéité à l'air respecte les prescriptions de pose du fabricant.

La mise en œuvre des systèmes d'isolation respecte les prescriptions de pose du fabricant.

Le conditionnement et le stockage des isolants respectent les prescriptions du fabricant.

La mise en œuvre est réalisée dans les délais.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Redresser un chevronnage par calage et par panne rapportée.

Réaliser un coyautage.

Remplacer un bandeau et une planche de rive.

Réaliser l'étanchéité à l'air du comble.

Réaliser l'isolation d'un comble par l'extérieur de type sarking ou équivalent.

Manipuler avec dextérité les outils mis à sa disposition pour l'exécution du travail à accomplir.

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	29/50

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.
Connaissance des tolérances de pose des supports (entre-axe chevrons, épaisseur, désaffleurement...)
Connaissance des tolérances de planitude du support de couverture.
Connaissance des techniques de pose et quincailleries utilisées en charpente.
Connaissance des règles de ventilation des combles et couvertures.
Connaissance des matériaux et des techniques utilisés pour assurer l'étanchéité à l'air d'un comble.
Connaissance des principes des risques de condensation dans une toiture.
Connaissance des isolants et des techniques utilisés pour isoler un comble par l'extérieur.
Connaissance des isolants et des techniques utilisés pour isoler un comble par l'intérieur.
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.
Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	30/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier, réaliser une couverture par tuiles, sur des combles de formes diverses avec des abergements industrialisés.

Poser des tuiles en assurant leur fixation et la protection des parties en saillie (arêtier, noue, faîtage, rive, égout...). Réaliser la mise en œuvre des abergements préfabriqués en zinc ou en plomb des pénétrations (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...), en respectant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes à plusieurs pentes, comportant des arêtiers et des noues, préalablement liteaunées. Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, visseuse, cisaille, pince, fer à souder, plieuse, coupe-tuile...).

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

Les abergements industrialisés mis en œuvre sur tuile sont conformes aux règles professionnelles.

La pose et d'alignement des tuiles sont techniquement recevables.

Les façonnés en zinc sont conformes aux règles techniques.

Les soudures sont techniquement conformes.

La pose et la fixation des tranchis de rive, de noue ou d'arêtier sont conformes aux règles de la profession.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mettre en œuvre des abergements industrialisés de cheminée et de châssis sur tuile.

Façonner une noue en zinc sur tuile.

Réaliser une rive biaise en tuile.

Réaliser des noues et des arêtiers en tuile.

Raccorder des noues et des arêtiers en tuile.

Manipuler avec dextérité les outils (marteau, visseuse, fer à souder, cisaille, pince, plieuse, guillotine...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des critères de pose des tuiles en plan carré.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des arêtiers et noues pour tuiles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	31/50

Connaissance des techniques et des critères de réalisation des abergements industrialisés de mur, cheminée et châssis en raccord avec la tuile.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.

Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	32/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et sur des combles de formes diverses, poser des ardoises naturelles avec des abergements industrialisés.

Assurer la pose et la fixation des ardoises, la protection des parties en saillie (arêtier, noue, faitage, rive, égout...), le raccordement des pénétrations au plan carré (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...), en respectant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur des charpentes à plusieurs pentes, comportant des arêtiers et des noues, préalablement liteaunées. Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, visseuse, cisaille, pince, fer à souder, plieuse, coupe-ardoise...).

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

Les abergements industrialisés sur ardoise sont mis en œuvre conformément aux règles professionnelles.

La pose et l'alignement des ardoises sont techniquement recevables.

Les façonnés en zinc sont techniquement conformes.

Les soudures sont conformes aux règles professionnelles.

La pose et la fixation des tranchis de rive, de noue ou d'arêtier sont conformes aux règles de la profession.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mettre en œuvre des abergements industrialisés en zinc, de cheminées et de châssis sur ardoises.

Façonner des noues sur ardoises.

Réaliser des noues et des arêtiers en ardoise naturelle.

Raccorder des noues et des arêtiers en ardoise naturelle.

Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, plieuse, coupe ardoise...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des critères de pose des ardoises naturelles en plan carré.

Connaissance des techniques et critères de réalisation des arêtiers et noues en ardoise naturelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	33/50

Connaissance des techniques et des critères de pose des abergements industrialisés de mur, cheminée et châssis en raccord avec l'ardoise naturelle.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.

Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	34/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Préparer un chantier de couverture en zinc

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents du chantier et sur des combles ou des terrasses, installer les équipements de protection collective et approvisionner les matériaux sur la charpente selon les règles de sécurité. Réaliser les phases de préparation du support d'une couverture en feuilles ou longues feuilles métalliques sur tasseau ou en joint debout. Selon les règles professionnelles, calepiner, tracer, poser et fixer les tasseaux pour la couverture prévue.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en hauteur, sur des charpentes sur lesquelles le professionnel réalise différentes tâches à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince...).

Le professionnel travaille en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe.

Le travail s'effectue en extérieur, en hauteur, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

Les fixations des tasseaux et des pattes à tasseaux sont techniquement conformes.

Les dimensions et la position des chemises de garantie et bande d'égout sont conformes aux règles professionnelles.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser à l'aide de voliges un support jointif.

Calepiner et poser des tasseaux bois.

Manipuler avec dextérité les outils (marteau, cisaille, pince, scie...) mis à sa disposition pour l'exécution du travail à accomplir.

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance des procédures de protection individuelle et collective.

Connaissance des tolérances de pose des supports (entre-axe des chevrons, épaisseur, désaffleurement...).

Connaissance des essences compatibles, des normes de clouages et de la ventilation pour une couverture zinc.

Connaissance du calcul des entre-axes de tasseaux, les dimensions et positions des pattes, les règles de fixations.

Connaissance des types d'égout suivant le choix de pose (feuille ou longue feuille).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	35/50

Connaissances des techniques et critères de la pose des tasseaux (patte à feuille, chemise de garantie, tasseau).

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.

Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	36/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de feuilles ou de longues feuilles métalliques, réaliser une couverture en plan carré. Réaliser les raccords en rive et au faîtage selon les règles professionnelles. Façonner à la plieuse de chantier les diverses feuilles ou longues métalliques, puis les poser et les fixer sur le voligeage. Poser et fixer également les couvre-joints, assurer l'étanchéité autour des pénétrations (mur, cheminée, fenêtre de toit, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques...) et mettre en œuvre les raccords préfabriqués au plan carré.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce sur des charpentes préalablement préparées (voligeage et tasseaux trapézoïdaux), en extérieur et en hauteur. En équipe et sous la responsabilité du chef d'équipe, dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, pince, cisaille, pince, fer à souder, plieuse...).

Critères de performance

La couverture est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.

La pose des feuilles est conforme techniquement.

La pose des couvre-joints est conforme aux règles techniques.

Les soudures sont conformes aux règles professionnelles.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Tracer et façonner des feuilles de zinc.

Poser et fixer des feuilles de zinc.

Poser et fixer les couvre-joints.

Réaliser en position des soudo-brasures.

Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, plieuse...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance du tracé et du pliage des feuilles de zinc.

Connaissance des règles de pose d'une couverture en zinc à tasseaux.

Connaissance des règles de pose d'une couverture en zinc à joint debout.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	37/50

Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	38/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier technique du chantier, réaliser et mettre en œuvre les abergements sur toutes les couvertures, permettant d'assurer l'étanchéité à l'eau entre la couverture et les pénétrations comme des cheminées, des murs, des fenêtres de toit...

Plier, couper généralement à façon, souder des éléments de tôles selon la couverture utilisée et le type de toiture. Reprendre le support autour de la pénétration en fonction de l'abergement à réaliser. Positionner, ajuster, assembler et souder ensuite les éléments entre eux, en respectant la dilatation et les pinces nécessaires. Positionner et fixer l'abergement à la structure (cheminée, mur...). Vérifier la bonne étanchéité de l'ensemble, nettoyer, trier et évacuer les déchets du chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'effectue à l'extérieur, en équipe et en hauteur sur la couverture, ce qui nécessite des moyens d'accès et de protection individuelle et collective. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, perceuse...).

Le travail s'effectue dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

Les abergements sont façonnés et soudés conformément aux règles en vigueur.

Les abergements sur tuile, ardoise ou zinc sont mis en œuvre conformément aux règles professionnelles.

Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser l'étanchéité en zinc de cheminée et de châssis sur tuile, ardoise et zinc.

Tracer et façonner des feuilles de zinc.

Réaliser en position des soudo-brasures.

Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, plieuse...).

Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.

Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.

Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.

Travailler seul sur sa réalisation dans un chantier de couverture.

Connaissance maîtrisée des calculs de base.

Connaissance des bases de la géométrie plane (Pythagore, trigonométrie).

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur et les déplacements sur un toit.

Connaissance du tracé et du pliage des feuilles de zinc.

Connaissance des techniques et des critères de réalisation des abergements de mur, cheminée et châssis en raccord avec la tuile.

Connaissance des techniques et des critères de réalisation des abergements de mur, cheminée et châssis en raccord avec l'ardoise naturelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	39/50

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.
Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	40/50

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'éléments préfabriqués en zinc (gouttières, crochets, tuyaux de descente...), réaliser l'évacuation des eaux pluviales de combles de formes diverses en respectant les règles professionnelles. Façonner et assembler par soudo-brasage les éléments de gouttières en zinc à l'établi (angles, talon et naissance). Puis, fixer les crochets à l'égout de la couverture (bandeau ou chevron). Enfin, installer les éléments de gouttières et les assembler par soudo-brasage. Installer les tuyaux de descente jusqu'aux avaloirs extérieurs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'effectue à l'extérieur, en équipe et en hauteur, ce qui nécessite des moyens d'accès et de protection individuelle et collective. Les différentes tâches s'effectuent à l'aide d'outils manuels (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, perceuse...). Le travail s'effectue dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Critères de performance

L'ouvrage est techniquement recevable au regard des exigences de la profession.
Les pentes, la rectitude et la libre dilatation de la gouttière sont techniquement conformes.
Les soudo-brasures sont conformes aux règles professionnelles.
Les tuyaux de descente sont d'aplomb et alignés.
Les fixations (crochets, colliers...) sont conformes aux règles de la profession.
Les travaux sont réalisés dans les délais impartis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Façonner des talons et naissances sur des gouttières.
Façonner des angles intérieurs et extérieurs de gouttières.
Réaliser des soudo-brasures en position.
Poser des crochets et des gouttières.
Fixer des colliers en fonction du support.
Poser des tuyaux de descente après soudo-brasage des bagues.
Manipuler avec dextérité les outils (scie, marteau, cisaille, pince, fer à souder, perceuse...).
Contrôler la conformité du travail produit avec les documents et consignes de pose et les règles professionnelles en vigueur.
Manutentionner des charges manuellement ou de manière mécanique en sécurité.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes et recommandations reçues.
Réaliser la compétence dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Communiquer oralement avec son supérieur hiérarchique quand celui-ci transmet des informations et consignes.
Travailler en équipe sur le chantier.

Connaissance des règles de sécurité concernant le travail en hauteur.
Connaissance des caractéristiques géométriques des angles et du traçage de leurs bissectrices.
Connaissance des différents types de crochets en fonction des supports de charpente.
Connaissance de la valeur de pente minimum de pose d'une gouttière.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	41/50

Connaissance des règles de positionnement, des talons, des moignons, des joints de dilatation et des retours d'angles de gouttière.

Connaissance des caractéristiques des écharpes et du positionnement des bagues sur tuyaux de descente.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin, sur support papier ou numérique.

Connaissance des principales catégories de handicap et leurs conséquences pour la personne.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	42/50

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel travaille en équipe lors de la manutention et du stockage des matériaux sur la toiture, lors de la mise en place des équipements de sécurité (échafaudages, garde-corps...) et lors de tâches exécutées en binôme.

Il échange avec les autres membres de l'équipe sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Critères de performance

Les tâches réalisées en binôme sont parfaitement coordonnées.

Les messages oraux transmis sont clairs et compréhensibles.

Les ordres par signes sont interprétés sans ambiguïté.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Appliquer des consignes, des modes opératoires, des procédures pour réaliser conformément aux exigences de la profession les différentes tâches mises en œuvre par un couvreur-zingueur.

Le professionnel applique les consignes lors de la mise en place des protections collectives. Il met en œuvre des modes opératoires dans un ordre précis, pour poser et fixer les matériaux de couverture, fabriquer des éléments en zinc et réaliser des soudures. Il suit des procédures lors des travaux de rénovation de toiture.

Le professionnel applique les consignes de sécurité et de prévention de la santé, le PPSPS s'il existe ou sinon le plan de prévention, lors de la mise en place du chantier, en participant à la mise en œuvre des protections collectives et tout au long de celui-ci en s'équipant des équipements de protection individuelle. Il respecte les procédures d'utilisation des machines, matériel de manutention, outillages et celles prescrites par les fabricants. Il respecte les procédures de tri sélectif des déchets du chantier mises en place par l'entreprise.

Critères de performance

La mise en place des protections collectives est conforme aux prescriptions décrites par les fabricants.

Les réalisations sont conformes aux règles professionnelles.

Les procédures d'interventions en toiture sont connues.

L'accès et l'utilisation des échafaudages sont respectés.

Le port des équipements de protection individuels est respecté.

Les ordres de manutention sont strictement respectés.

Le nettoyage est assuré en fin de chantier.

Le tri sélectif des déchets selon leur classe est respecté.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	43/50

Glossaire technique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	44/50

Couvreur-zingueur

Abergement

Ensemble de tôles façonnées et soudées destiné à raccorder les matériaux de couverture et les « accidents de toiture » : les souches de cheminées, les éléments de ventilation sortant en toiture, les ouvertures vitrées, murs, etc.

Arétier

Ouvrage d'étanchéité entre deux versants qui forment un angle saillant. En ardoise, il peut être constitué d'arêtières, approches et contre-approches ou par une bande métallique ; en tuile plate par des arêtières scellées ou en filet de mortier ; en tuile mécanique, par des accessoires spécifiques.

Bandeau (d'égout)

Planche de bois ou de PVC fixée à l'extrémité des chevrons ou des fermettes, sur laquelle sont fixés les crochets de gouttière (appelée improprement planche de rive).

Brochage

Action de répartir avant la pose, les tuiles ou les ardoises, en paquets coincés entre les liteaux d'un toit, à portée de main du couvreur pour couvrir son ourne sans se déplacer.

Chatière

Élément de couverture comportant une ouverture pour l'aération du comble ou de la couverture (tuile chatière ou chatière en zinc).

Contre-lattage (contre-latte, contre liteau)

Liteau cloué sur et dans le sens des chevrons pour ménager une lame d'air ventilée entre la sous-couverture et le matériau de couverture.

Couverture zinc à tasseau

Le procédé consiste à relier les feuilles ou longues feuilles par interposition d'un tasseau bois fixé sur le voligeage dans le sens de la pente. L'étanchéité est obtenue par la pose d'un couvre-joint.

Couverture zinc à joint debout

Le procédé consiste à relier les feuilles ou longues feuilles par un double pliage des bords latéraux manuellement ou à l'aide d'une sertisseuse. Le joint debout offre une étanchéité maximale. Il constitue une réponse adaptée aux formes cintrées ou complexes.

Coyau

Pièce de bois clouée sur ou contre la partie basse d'un chevron pour le prolonger et donner une pente plus faible.

Égout

Ligne basse d'un pan de couverture où ruissellent les eaux de pluie avant de s'égoutter dans la gouttière.

Échantillonnage

Action qui consiste à repérer les pureaux et ligner au cordeau les emplacements des liteaux sur la charpente.

Faitage

Ouvrage de recouvrement étanche du faite de la toiture. En ardoise, le faitage peut-être à lignolet, en tuiles faitières ou métalliques. En tuile plate par des faitières scellées ou en filet de mortier. En tuile mécanique, par des accessoires spécifiques posés à sec.

Lignage

Action qui consiste à répartir et fixer le premier rang et à tracer la position transversale du bord de la tuile ou de l'ardoise.

Noquet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	45/50

Pièce en zinc ou en plomb formant une bande métallique pour réaliser l'étanchéité des rives, noues, arêtières et autres pénétrations. Les noquets, recouverts par les tuiles plates ou les ardoises, ne sont pas visibles.

Noue

Ouvrage d'étanchéité entre deux versants qui forment un angle rentrant. La noue métallique peut-être ouverte ou fermée (à noquet).

Ourne (ou liaison)

Travée dont la largeur correspond au nombre de tuiles ou d'ardoises que le couvreur peut poser sans se déplacer latéralement. Elle est limitée à droite et à gauche par la ligne de chaîne permettant de vérifier l'alignement des tuiles ou des ardoises. Le tracé des ournes s'appelle le lignage.

Peigne d'égout

Dispositif fixé sur le premier liteau à l'égout pour réduire la section d'ouverture de ventilation et empêcher toutes intrusions d'oiseaux ou de petits rongeurs.

Plan carré (ou plain carré)

Surface de couverture où il n'y a aucune coupe ou pénétration.

Pureau

Le pureau d'une tuile ou d'une ardoise est la partie découverte qui reçoit la pluie. Le pureau correspond à la distance entre les arêtes supérieures des liteaux. Cette distance est variable selon le type de matériau de couverture et les contraintes techniques et architecturales.

Soudo-brasage

Le soudo-brasage du zinc s'effectue à l'aide d'un fer à souder chauffé au gaz propane et d'une baguette de soudure constituée d'un alliage de plomb et d'étain. L'assemblage des pièces se fait par recouvrement, comme pour un collage.

Sous-toiture

Élément généralement continu, souple ou rigide, interposé entre le comble et la couverture. Ce dispositif d'étanchéité à l'air et à la neige poudreuse permet d'abaisser la pente de la couverture.

Tuile mécanique

Tuile dont l'étanchéité est assurée par un emboîtement "mécanique" et des canaux d'écoulement intérieur qui minimisent l'importance du recouvrement contrairement aux tuiles plates et tuiles canal dont l'étanchéité se fait uniquement par recouvrement. Les tuiles mécaniques peuvent être à galbe, à bourrelet ou à côte.

Voligeage

Support de couverture réalisé par des planches (voliges) jointives clouées sur les chevrons.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	46/50

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	47/50

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CZ	REAC	TP-00111	09	01/12/2021	01/12/2021	48/50

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

